

Chastre, le 7 novembre 2023.

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Madame,
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer la convocation pour l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon qui se tiendra le **11 décembre 2023 à 18h30**, au siège social (le Mazerin, 200 rue du Cerf, 1332 Rixensart).

Ordre du jour :

1. Modification des représentations communales et/ou provinciales – prise d'acte ;
2. Procès-verbal du 19 juin 2023 – approbation - document en annexe ;
3. Présentation des résultats de la consultance et décisions du Conseil d'administration du 16 octobre 2023 – information – présentation en séance ;
4. Adoption du budget 2024 – document en annexe.

Conformément à l'article L1523-13, §1^{er}, al 5, nous vous demandons de communiquer que la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes ou de la Province associées.

En outre, et pour autant que de besoin, nous vous rappelons que l'article L1523-23, §1^{er}, al 4 dispose que « dans les 48 heures de la réception de la convocation par la commune, il est procédé à son affichage. L'ordre du jour est également affiché ».

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Vincent De Laet
Directeur général



Anne Masson
Présidente

